

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 29/04/2025 - 5196 - 2010 B 00630 - 399 887 157 - A T P NEGOCE
INTERNATIONAL

Désignation de l'entreprise : SARL ATP NEGOCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 17 bis cours Mirabeau		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 9 9 8 8 7 1 5 7 0 0 0 1 0		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2023					
		N-1 31/12/2022					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	3 045	319	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	42 686	42 686	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AL	108 209	271 989	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE	16 000	16 000
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 319	3 319	
		TOTAL (II)		BJ	BK	111 254	195 966
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	115 487	105 860	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	352 012	1 331 956	1 207 453
		Autres créances (3)	BZ	CA	282 514	472 045	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	302 133	301 146	
Disponibilités		CF	CG	1 732 650	1 103 943		
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	1 525	1 801		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	352 012	3 766 263	3 192 248
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	463 266	3 962 229	3 526 561
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SARL ATP NEGOCE			Néant ☐		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100.000.....)		DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	939 576	978 965
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	395 782	210 611
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	1 445 357	1 299 576
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	197 227	260 688
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	2 721	3 196
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 899 137	1 561 740
	Dettes fiscales et sociales		DY	219 743	277 675
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	198 043	123 685
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	2 516 871	2 226 985	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	3 962 229	3 526 561	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 383 795	2 226 985
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Désignation de l'entreprise : SARL ATP NEGOCE										Néant ☐	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	9 366 482	FB	2 647 777	FC	12 014 259		9 125 405		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	52 492	FH	1 690	FI	54 182		39 915		
		FJ	9 418 974	FK	2 649 467	FL	12 068 441		9 165 320		
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	164 416				
	Autres produits (I) (11)					FQ	125		138		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 232 982		9 165 458		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	10 242 890		7 778 167		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(9 626)		5 811		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	191 442		77 502		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	337 613		238 227		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	59 837		54 695		
	Salaires et traitements *					FY	563 900		539 211		
	Charges sociales (10)					FZ	103 500		173 649		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	50 821		60 769		
						GB					
						GC	57 539				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	154 342		106		
	Autres charges (12)					GF	11 752 256		8 928 138		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	480 726		237 320	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)											
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 098		4 336		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	2 098		4 336		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 079		6 839		
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	3 079		6 839		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)											
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(981)		(2 503)		
						GW	479 746		234 818		

Désignation de l'entreprise SARL ATP NEGOCE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	22 271	17 178		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	135 000	65 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	157 271	82 178		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 257	279		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	93 525			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	95 782	279		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	61 489	81 899		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	145 453	106 106		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	12 392 351	9 251 972		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	11 996 570	9 041 361		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	395 782	210 611		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY			
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	540	4 164	
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	10 482		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 18 419			A2	21 387	103 540	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 2 968 obligatoires A9 18 419						
		dont cotisations facultatives Madelin A7						
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
AMENDE PV				2 257				
CESSION D ELEMENT D ACTIF				93 525		135 000		
REG COMPTE DE TIERS						22 271		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 962 229** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **12 392 351** euros et un total **charges** de **11 996 570** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **395 782** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	45 731					45 731
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 731					45 731
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	94 464					94 464
	Matériel de transport	249 796				145 000	104 796
	Matériel de bureau, mobilier	36 911		5 999			42 910
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	381 171		5 999		145 000	242 170
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	16 000					16 000
	Prêts et autres immobilisations financières	3 319					3 319
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 319				
TOTAL		446 220		5 999		145 000	307 219

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 726	319		3 045
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 726	319		3 045
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	39 938	11 473		51 411
	Matériel de transport	46 547	31 593	51 475	26 665
	Matériel de bureau, mobilier	22 697	7 436		30 133
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 182	50 501	51 475	108 209
TOTAL		111 908	50 821	51 475	111 254

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	448 408	57 539	153 935	352 012
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	448 408	57 539	153 935	352 012
TOTAL GENERAL		448 408	57 539	153 935	352 012
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			57 539	153 935	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2023

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 319		3 319
	Clients douteux ou litigieux	365 679	365 679	
	Autres créances clients	1 318 289	1 318 289	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 148	3 148	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	96 862	96 862	
	Débiteurs divers	182 503	182 503	
	Charges constatées d'avances	1 525	1 525	
	TOTAL DES CREANCES	1 971 325	1 968 006	3 319
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2023

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	197 227	64 151	133 076
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 899 137	1 899 137	
	Personnel et comptes rattachés	35 175	35 175	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 241	43 241	
	Impôts sur les bénéfices	38 495	38 495	
	Taxes sur la valeur ajoutée	95 278	95 278	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 554	7 554	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	2 721	2 721	
	Autres dettes	198 043	198 043	
	Dettes représentatives de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	2 516 871	2 383 795	133 076
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	63 424		
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 721		

A.T.P NEGOCE INTERNATIONAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 17BIS Cours Mirabeau
13003 AIX EN PROVENCE
399887157 RCS AIX EN PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le trente juin

La société **HOLDING ATP NEGOCE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 17Bis Cours Mirabeau 13100 AIX EN PROVENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 537819518 RCS AIX EN PROVENCE, représentée Monsieur Méloud HAMMADI en sa qualité de Gérant, propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 200 euros composant le capital social de la société A.T.P NEGOCE INTERNATIONAL,

Monsieur Méloud HAMMADI, gérant non associé de la Société est présent.

L'associée unique :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Méloud HAMMADI, gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2023**.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2023** et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établi par le commissaire aux comptes
- Rémunération de la gérance,
- Fin de mission du commissaire aux comptes
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2023**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2023** s'élevant à 395.781,63 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	395.781,63 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 400,00 euros par part	200 000,00 euros

Le solde, soit la somme de 195.721,63 euros au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1.135.357,15 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2023** non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
50 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
50 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

**A.T.P NEGOCE INTERNATIONAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 17BIS Cours Mirabeau
13003 AIX EN PROVENCE
399887157 RCS AIX EN PROVENCE**

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2024**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2023** s'élevant à 395.781,63 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 395.781,63 euros

A titre de dividende
global à l'associée unique 200 000,00 euros
Soit 400,00 euros par part

Le solde, soit la somme de 195.721,63 euros au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1.135.357,15 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2023** non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
50 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
50 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
250 000,00 euros, soit 500,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance



Exercice clos le 31 décembre 2022 :
250 000,00 euros, soit 500,00 euros par titre
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000,00 euros

TROISIEME DECISION

L'associée unique prend acte, qu'il n'existe aucune convention visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

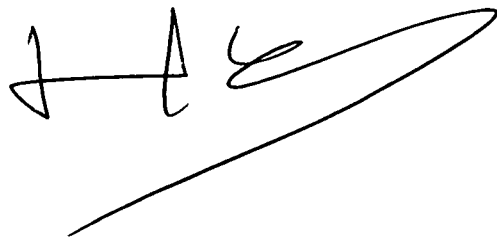
L'associée unique décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant net 326.081,00 euros, outre le remboursement sur justificatif de ses frais de déplacement et de représentation et la prise en charge par la société de ses cotisations sociales personnelles s'élevant à 53.496,00 euros.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

HOLDING ATP NEGOCE

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a long horizontal stroke.